

# Un accélérateur de l'innovation en santé : le Lab Santé Île-de-France®

Par Christine CALINAUD

Responsable du programme e-santé au Lab Santé Île-de-France

et le Pr. Jean-François DHAINAUT

Directeur du Lab Santé Île-de-France

Le Lab Santé Île-de-France est né à l'initiative de l'Agence régionale de Santé Île-de-France dans l'optique de créer un environnement favorable à l'innovation en santé. Il a pour membres fondateurs la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Île-de-France et le pôle de compétitivité Medicen Paris Région. Le Lab Santé Île-de-France a pour missions de stimuler le développement de solutions innovantes qui soient le plus en adéquation possible avec les priorités de santé publique (le « bien vieillir », la prise en charge au long cours des patients et les organisations de santé de demain) et d'aider à leur évaluation et à leur diffusion. Il se présente comme un accélérateur au service des acteurs de santé tant publics que privés, et de la filière économique francilienne. Son objectif est de multiplier des coopérations créatrices de valeur pour tous et faisant de l'innovation en santé un levier de développement de l'économie et de l'emploi. Il agit en faveur de l'accès de tous aux innovations de santé et bénéficie de l'accompagnement d'un comité indépendant de réflexion éthique.

## Introduction

L'innovation est un facteur clé de l'amélioration de la santé des populations, de la transformation et de l'efficacité d'un système de santé confronté à de profondes mutations de son organisation et de ses pratiques résultant de l'émergence de nouveaux besoins (découlant du vieillissement de la population, de la nécessité d'une médecine personnalisée, etc.). Grâce aux progrès réalisés en matière médicale, le système de santé français a contribué à l'amélioration de l'espérance de vie de l'ensemble de la population. Mais un accroissement des prises en charge de patients plus âgés porteurs de pathologies chroniques et une augmentation préoccupante des dépenses de santé s'en sont ensuivis.

La diffusion de services numériques à l'intention du grand public, en particulier dans le champ de la santé et du bien-être, encourage les professionnels du soin à faire évoluer leurs modes d'interaction avec les usagers du système de santé, ainsi que les modalités des prises en charge. Largement médiatisée auprès du grand public, l'information médicale a été rendue très accessible et les revendications légitimes des malades pour bénéficier de plus d'autonomie et de leur maintien à domicile, trouvent de nouvelles réponses dans le développement de solutions relevant de l'e-santé.

Une adoption réussie des innovations les plus utiles tant sur le plan médical que sur les plans organisationnel et économique est un enjeu majeur pour l'évolution des politiques publiques de santé, et de leur financement, en particulier. Soucieuse de faire émerger, à partir de son territoire, un plus grand nombre d'innovations susceptibles de contribuer à la modernisation des organisations et des pratiques en santé et à la construction de modèles économiques pérennes, l'Agence régionale de Santé Île-de-France (ARS-IDF) propose une stratégie visant la création d'un environnement favorable à l'innovation en santé et au développement de l'attractivité de la région.

## Quel est le périmètre de l'innovation en santé ?

L'innovation en santé ne bénéficie pas d'une définition claire. Concernant l'innovation technologique, l'OCDE en a élargi la définition qui englobe les produits, les procédés, les méthodes et les organisations, en ajoutant le fait qu'une innovation doit être effectivement mise en œuvre. Il convient aussi de mettre l'accent sur les bénéfices qu'une innovation doit apporter aux individus et à la société prise dans son ensemble, en introduisant le concept de valeur. Ainsi, trois étapes majeures se dégagent dans le processus d'innovation : l'invention d'un nouveau produit ou



Photo © ARS Île-de-France

Signature des statuts du Lab Santé Île-de-France, le 27 avril 2016, à l'ARS Île-de-France avec de gauche à droite : Jean-Paul Vermés, président de la CCCI Paris Île-de-France (jusqu'en novembre 2016), Christophe Devys, directeur général de l'ARS Île-de-France, et Christian Lajoux, président de Médecin.

« L'Agence régionale de Santé Île-de-France (ARS-IDF) propose une stratégie visant la création d'un environnement favorable à l'innovation en santé et au développement de l'attractivité de la région. »

d'un nouveau procédé, son adoption et sa diffusion. L'innovation en santé englobe la totalité de ce processus, depuis la formulation de nouvelles idées jusqu'à leur transformation en éléments utiles du point de vue sanitaire et social.

Le périmètre des innovations en santé va bien au-delà des médicaments, des dispositifs médicaux et de certaines technologies, comme l'imagerie médicale. Il inclut les innovations en matière d'organisation, que celles-ci résultent de l'impact de l'utilisation de nouveaux dispositifs médicaux ou qu'elles proposent une évolution de l'organisation actuelle des parcours de soins (par exemple, le développement de la chirurgie ambulatoire, le recours à des chimiothérapies orales et à la télémedecine).

L'innovation dans le domaine de la prévention doit également être prise en considération. De nombreuses innovations émergent en la matière, pour la plupart liées au développement d'applications mobiles qui méritent d'être évaluées et largement diffusées lorsqu'elles sont porteuses d'améliorations pour les malades, leurs aidants et la collectivité dans son ensemble.

### Les atouts de l'Île-de-France en matière d'innovation en santé

Certaines innovations revêtent une importance considérable dans le domaine de la santé : les objets connectés, les robots, les nanotechnologies, l'intelligence artificielle,

les *Big data*, l'impression 3D... Parce qu'elle nécessite la mobilisation de nombreux acteurs publics et privés dans les différentes phases de sa conception, son développement, sa diffusion et sa valorisation, l'innovation est à juste titre considérée comme un levier important de développement de l'économie et de l'emploi.

La Région francilienne dispose de nombreux atouts scientifiques, médicaux et industriels en matière de recherche et d'innovation. Son potentiel d'innovation est de tout premier ordre du fait d'une très forte concentration des ressources : c'est la 1<sup>ère</sup> région européenne en matière de recherche technologique avec près de 150 000 professionnels de la R&D ; elle concentre plus de 40 % des dépenses de R&D du pays avec 18,4 milliards d'euros de dépenses annuelles, dont 65 % sont le fait d'entreprises ; elle dispose d'un potentiel industriel et académique considérable dans les domaines des hautes technologies, des télécommunications, du traitement de l'information, de la robotique, des domaines qui sont de plus en plus étroitement associés aux sciences du vivant, dans les innovations thérapeutiques.

De nombreuses structures de soutien à l'innovation y sont implantées, tels que les pôles de compétitivité (au nombre de 7, dont 3 – Medicen, Systematic et Finance Innovation – sont reconnus comme des pôles mondiaux), les Instituts Hospitalo-Universitaires, les Instituts Carnot et diverses plateformes et infrastructures de recherche.

Ainsi, l'Île-de-France est la première région scientifique et économique d'Europe dans les domaines des sciences du vivant et de la santé.

L'Île-de-France peut encore gagner en attractivité et développer encore plus de coopérations créatrices de valeur. Les indicateurs de valorisation de l'innovation que sont le nombre des dépôts de brevets et celui des créations d'entreprises innovantes dénotent en effet une relative faiblesse : la « machine à innover » francilienne montre un rendement encore trop faible.

Dans le secteur de la santé, l'incontestable concentration régionale des ressources d'excellence impacte néanmoins insuffisamment l'émergence des innovations et leur adoption. Les freins à cette émergence sont importants : un cloisonnement entre acteurs et une absence de vision stratégique globale, un ticket d'entrée important pour les PTE/ETI innovantes et une insuffisance de communication sur l'attractivité du territoire en matière de recherche clinique et de développement d'innovations.

### Faire de l'innovation un vecteur de richesse pour notre système de santé

En 2014, l'ARS-IDF a commandé une étude comparative de ses initiatives centrées sur l'innovation en santé avec celles d'autres régions françaises et étrangères, une étude complétée par des entretiens avec des institutionnels et des entreprises.

Ces travaux ont permis de confirmer une forte attente d'une stratégie régionale orchestrée pour faciliter, stimuler et soutenir la conception, le développement et l'émergence de solutions innovantes en adéquation avec les besoins et les priorités de l'Île-de-France en matière de santé.

#### **Pour soutenir l'innovation en santé et lever les principaux freins, quatre leviers ont été identifiés :**

- 1) mobiliser et responsabiliser les principaux acteurs institutionnels régionaux à partir des orientations retenues en termes de besoins et d'attentes de la population francilienne ;
- 2) faciliter la création de liens et les rapprochements entre les utilisateurs/bénéficiaires des innovations et les industriels qui les développent ;
- 3) anticiper l'arrivée des innovations et leur impact sur les organisations, sur les parcours de santé des patients et sur l'adaptation des compétences et formations des professionnels de santé ;
- 4) enfin, faciliter la constitution de filières d'entreprises et d'acteurs favorisant la continuité et la fluidité de la trajectoire des innovations, depuis leur émergence jusqu'à leur diffusion.

Cette étude a révélé que les attentes des PME et des jeunes pousses étaient plus fortes que celles des sociétés internationales, les enjeux étant pour elles beaucoup plus élevés en matière :

- d'accès aux cartographies des acteurs et des structures de soins pour faciliter la mise en place d'essais cliniques,
- d'aide à la rédaction de dossiers de demande de subventions publiques,
- d'accompagnement dans la mise en œuvre d'études médico-économiques,
- de développement de la télésanté *via* la mise en place d'un cadre réglementaire qui soit lisible et puisse être partagé par tous.

L'ARS-IDF a ainsi décidé la création d'une plateforme collaborative d'un nouveau type, le **Lab Santé Île-de-France**<sup>®</sup>.

### Les ambitions du Lab Santé Île-de-France

Le Lab Santé Île-de-France a été créé le 27 avril 2016 à l'initiative de l'ARS-IDF, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France et du pôle de compétitivité Medicen Paris Région, les membres fondateurs de cette structure de type association Loi 1901.

Le Lab Santé Île-de-France (<http://www.labsante-idf.fr>) a pour ambition de faciliter, stimuler et soutenir les projets de solutions innovantes en santé, qui sont en adéquation avec les priorités de santé régionales. Les services de ce Lab Santé sont centrés sur la mise en relation et l'accompagnement d'acteurs tant publics que privés qui unissent leurs forces pour réaliser des projets dans le domaine de la santé. Cet accompagnement des acteurs du système de santé vise à **accélérer la conception et le développement des innovations**. Le Lab santé apporte son aide dans la recherche des terrains d'expérimentation, des experts et des partenaires, dans la conduite des démarches d'évaluation visant l'optimisation des usages tant dans les structures de soins qu'en pratique de ville et, enfin, dans la mise sur le marché des produits et services innovants.

Il s'attache à assurer **une large promotion des innovations les plus utiles**. La diffusion des innovations en santé constitue à ses yeux un enjeu majeur : il s'agit pour lui de permettre aux Franciliens de bénéficier, en tout point du territoire de la région, de soins de qualité et de prises en charge modernisées et adaptées aux nouveaux modes de vie.

**Les services d'intermédiation** qu'il propose aux acteurs publics et privés (établissements et professionnels de santé, patients et aidants, centres d'excellence et pôles de compétitivité, institutionnels, payeurs) permettent de trouver rapidement des solutions à leurs recherches de terrains d'expérimentation, d'expertises ou de partenaires académiques, technologiques et industriels. Ils visent à aider les acteurs dans leur stratégie d'émergence, de développement et d'évaluation de leurs innovations au sens large : dispositifs médicaux, médicaments, technologies, objets connectés, services de prise en charge globale, organisation des parcours de soins, filières et offres de soins.

## Une politique volontariste de développement des partenariats

Le Lab Santé Île-de-France entend ne pas être un acteur redondant dans l'écosystème : ses actions sont conduites en complémentarité avec les dispositifs existant au sein de la région et sa construction s'appuie sur les nombreux outils, compétences et ressources disponibles, dans le cadre de partenariats à vocation opérationnelle.

Il a engagé une politique volontariste de partenariat. Son objectif : **apporter un accompagnement hautement spécialisé sur les questions relatives aux domaines médical et médico-social.**

Des contacts ont été pris avec des grandes écoles (École polytechnique, Institut Mines-Télécom, Centrale Supélec), avec des experts en évaluation médico-économique, ainsi qu'avec d'autres pôles de compétitivité. Ainsi, dans le champ du numérique, un partenariat a été établi avec le pôle de compétitivité francilien de la transformation numérique Cap Digital, qui est très actif dans le champ des services et contenus numériques dédiés à la santé. Le Lab Santé Île-de-France est depuis sa création membre de la Commission TIC & Santé, celle-ci étant animée par les trois pôles de compétitivité intervenant dans le secteur de la santé, à savoir Cap Digital, Systematic Paris-Région et Medicen.

Un partenariat va être conclu avec l'ARS-IDF et le Groupement interrégional de recherche clinique et d'innovation d'Île-de-France (GIRCI-IDF) afin de mettre en place les conditions d'utilisation des données générées par l'Observatoire régional de la recherche clinique et de l'innovation (ORRCI) en Île-de-France, qui a pour objectif l'amélioration de la connaissance des activités de recherche dans la région. Ses données vont permettre de cibler des terrains d'expérimentation en fonction du profil des équipes de professionnels, des cohortes de patients, de la disponibilité des ressources, etc.

## Les enjeux d'une réflexion éthique

La création du Lab Santé Île-de-France intervient dans une période d'accélération de l'accroissement des connaissances et d'élargissement des périmètres d'innovation en santé. La diffusion des biotechnologies, de l'informatique et des sciences cognitives s'accélère et bouleverse les conceptions et les pratiques associées à la prévention, au diagnostic, au traitement et à la prise en charge des malades. Ces nouveaux usages nous invitent à un questionnement qu'il est nécessaire de partager de façon transdisciplinaire.

L'activité d'intermédiation proposée est un exercice complexe, en vue duquel une réflexion éthique est indispensable. C'est pourquoi le Lab Santé Île-de-France s'est doté d'un **comité indépendant de réflexion éthique**, dont le rôle consiste à :

- anticiper la réflexion qui pourrait être utile du fait du développement et de l'utilisation (ou des pratiques associées à l'usage) de certaines innovations instruites par le Lab Santé ;

- identifier les aspects relevant d'une démarche ou d'une réflexion spécifique devant être conduite au niveau du Lab Santé ;
- éclairer le Lab Santé sur les modalités à mettre en œuvre afin de répondre aux questions éthiques soulevées par le développement de certaines thématiques ou de certains projets innovants ;
- et communiquer ses travaux *via* la publication d'un rapport d'activité et une présentation desdits travaux à l'Assemblée générale de l'association.

## Conclusions et perspectives

Installée au sein d'une pépinière d'entreprises, à Paris, depuis septembre 2016, l'équipe du Lab Santé Île-de-France est composée de quatre personnes (6 mois après sa création). En 2017, deux recrutements seront réalisés pour faire face à la montée en charge de l'activité. À la fin mars 2017, l'association comptait 32 adhérents, confirmant ainsi la pertinence de son action. Ses premiers clients sont des *start-ups*, des fondations de recherche porteuses de projets candidats au Programme d'investissements d'avenir dans le domaine de la santé et d'un projet de développement d'un centre de simulation numérique en santé.

Les **prospects** que nous avons rencontrés nous amènent au constat et à l'ébauche des perspectives ci-après :

- les **start-ups** qui nous sollicitent spontanément (une cinquantaine en six mois, en particulier pour passer du marché du bien-être à celui de la santé au sens sanitaire du terme) ne disposent souvent pas des financements nécessaires. Pour conforter l'ambition originelle qui portait sur la fourniture d'un catalogue de services experts destiné aux *start-ups* les plus prometteuses dans le champ de la santé, des subventions publiques vont être recherchées. Le modèle économique du Lab Santé Île-de-France, qui repose aujourd'hui exclusivement sur les cotisations de ses adhérents et sur la facturation de prestations d'intermédiation, devrait ainsi être consolidé.
- les **centres hospitaliers**, qui subissent les innovations, plus qu'ils ne les adoptent activement pour transformer leur organisation globale, ne viennent pas spontanément. Les organisations de demain sont encore à imaginer : les hôpitaux sont désireux de trouver les bonnes idées pour mieux accueillir leurs usagers, mieux concevoir la chaîne d'organisation incluant l'ensemble des innovations hospitalières et mieux coordonner leurs relations avec les acteurs de ville.
- les **fondations de recherche** ont bien compris l'intérêt pour elles de faire appel au Lab Santé pour accélérer leurs recherches de partenariats public-privé, trouver les experts indispensables et organiser leur institut de manière fonctionnelle et cohérente.
- enfin, les **industries de santé** ont intégré l'utilité de l'expertise que peut apporter le Lab Santé pour l'évaluation organisationnelle et médico-économique des parcours des patients, qu'elles ont tendance à mieux appréhender grâce à un suivi prolongé qu'aide souvent l'apport de données issues d'objets connectés.